

Cheseaux, le 31 janvier 2022

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 04/2022

<p align="center">Demande de crédit pour le remplacement d'un tracteur utilisé par notre service de voirie, parcs et jardins</p>

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour objet le remplacement d'un tracteur utilisé par notre service de voirie qui arrive en « bout de course », et dont l'utilisation est quasi quotidienne.

1 - Introduction et besoins

Notre tracteur actuel Iseki SF 370, acquis en 2011 et totalement amorti à ce jour, compte plus de 2800 heures d'utilisation.

Il est utilisé principalement pour la tonte de nos surfaces en gazon ainsi que de nos terrains de football. Il est aussi utilisé pour le service hivernal (parkings, cours d'écoles etc.).

Son état a déjà nécessité quelques réparations ces dernières années et en l'état actuel, il présente d'importantes traces de fatigue et d'usure (fumée et surtout corrosion de la partie électrique).

2 - Cahier des charges du tracteur

Le nouveau tracteur doit répondre aux exigences suivantes :

- Motorisation stage 5, entre 45-50 chevaux, transmission hydrostatique, 4 roues motrices
- Attelage routier
- Tondeuse frontale 150cm avec aspiration centrale
- Bac de ramassage min.1200 litres, démontable en hiver, vidange à 200 cm
- Système d'aspiration pour feuilles en automne
- Lame à neige avec système joystick et pont arrière pour service hivernal
- Cabine avec confort simple et ergonomique
- Fiabilité et proximité du service après-vente

3 - Choix et description

Trois tracteurs qui correspondaient à notre cahier des charges ont été identifiés, soit un Iseki SF 551, un Grillo FD 2200 TS et un Gianni Ferrari V50 Cruiser.

Nous possédons déjà un autre tracteur Iseki tout comme un Grillo. Le tracteur de marque Gianni Ferrari ne possède pas d'origine un pont arrière et a l'air moins robuste que les 2 autres.

Lors de la visite de démonstration, notre choix s'est porté sur l'Iseki SF 551 qui s'est démarqué de par sa polyvalence et sa simplicité d'utilisation et d'entretien. De plus, le fait de pouvoir fixer sur cet engin notre lame à neige existante sans modification du véhicule est un atout que nous ne retrouvons pas sur les autres modèles.

Ce véhicule convient donc parfaitement au renouvellement du tracteur actuel. Son service après-vente peut se faire au Mont-sur-Lausanne auprès de l'atelier Spanhauer, qui nous a toujours donné entière satisfaction. La proximité est également un critère à ne pas négliger.

Ce véhicule est proposé, déduction faite de la reprise de l'ancien véhicule (CHF 9'300.00), pour un prix de **CHF 75'600.00 TTC**, avec toutes les options nécessaires. A ce montant, il faut rajouter CHF 3'000.00 pour le marquage et autres frais complémentaires.

4 - Tableau comparatif

Marque et modèle	Iseki SF 551	Grillo FD 2200 TS	Gianni Ferrari V50
Service après-vente	Atelier méca. Yves Spanhauer 1052 Le Mont	Chalut Green service 1123 Aclens	Karloc Jérôme Karlen 1053 Cugy
Motorisation	Iseki /FAP Stage 5 Diesel 4 cyl. 48 Ch. / 2190 cc	Yanmar /FAP Stage 5 Diesel 4 cyl. 47 Ch. / 2190 cc	Kubota /FAP Stage 5 Diesel 4 cyl. 50 Ch. / 2434 cc
Dim.long./larg./haut.	306 x 130 x 214	281 x 138 X 230	306 x 123 x 210
Garantie	24 mois	12 mois	24 mois
Prix tracteur équipé	86`395 frs	88`900 frs	79`320 frs
Rabais communal	- 4`225 frs	- 7`330 frs	- 9`369.60 frs
Reprise de notre tracteur état actuel sans garantie	- 9`300 frs	- 7`300 frs	- 10`231.50 frs
Total 1	72`870 frs	74`270 frs	59`718.90 frs
Pont arrière hivernal et contrepoids	1`530 frs	1`880 frs	Pas possible Pas de kit
Lame à neige	Reprise sur notre tracteur actuel. 160 cm	Zaugg G3/ 160 cm 9730 frs Y compris montage	Gianni Ferrari 160 cm 5966.60 frs Y compris montage
Tuyau aspiration pour feuilles	1200 frs	1280 frs	947.80 frs
Marquage et frais divers	3000 frs	3000 frs	3000 frs
Total final	78`600 frs	90`160 frs	69`633.30 frs



5 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, et compte tenu de la nécessité de doter notre service de voirie de véhicules parfaitement adaptés aux tâches qui lui incombent, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit de **CHF 78'600.00** pour financer le remplacement du tracteur utilisé par notre service de voirie, parcs et jardins, et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 04/2022
- vu le rapport de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 78'600.00** pour financer le remplacement du tracteur utilisé par notre service de voirie, parcs et jardins
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans dès 2023
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

la commission ad hoc de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 31 janvier 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le secrétaire :

E. FLEURY

P. KURZEN